



# PÔLE TECHNIQUE

## COMMISSION TECHNIQUE

PV N° 5 – du 8/01/2024

Présidence : Christophe BELLARD

Présents : Christophe BELLARD, Gérard LETESSIER, Cédric CARREZ, Laurent ABRACHY, Marvin RABIER, Etienne PACOTTE, Pierre SERVAT, Fabien MERCADAL (CTD PPF).

Assistent : Nassera ELAHIAR, Daniel ESTORNEL, Sandy AUDEMAR, Jo SICARD, Sebastien ROCHAT, Stephane GIROD, Jean Paul CHASTEL.

Excusés : PY BERNIER (CTD DAP), Belkacem ZOBIRI, Christophe MONFRIN, Cédric DEBON, Killian RIZZO

### MODALITES DE RECOURS

*Dans le cadre de l'article 188 des Règlements Généraux de la F.F.F., les décisions des Districts, des Ligues ou de la Fédération peuvent être frappées d'appel dans le délai de dix jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 25 du mois). Si le dernier jour tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant. Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée : - soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée - soit le jour de la transmission de la décision par fax ou par courrier électronique (avec accusé de réception) ; - soit le jour de la publication de la décision sur le journal officiel ou internet.*

*Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte. Les règlements des compétitions peuvent prévoir des dispositions spécifiques concernant les délais d'appel. Les décisions des Commissions (sauf en matière disciplinaire) sont donc susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District siégeant en 2ème instance. Le droit d'appel, fixé par le Comité de Direction chaque saison, sera portée au débit du compte du club réclamant et sera remboursé dans le cas où le club réclamant obtient gain de cause par la commission d'Appel. La partie succombante sera pénalisée d'une amende au moins égale au droit restitué. L'appel est adressé à la commission d'appel par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en tête du club, ou par l'adresse e-mail officielle des clubs délivrée par la Ligue de la Méditerranée. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond. Les décisions prises en 2ème instance par la Commission d'Appel du District sont, elles-mêmes, susceptibles d'appel en 3ème et dernière instance devant la Commission Générale d'Appel de la Ligue de la Méditerranée selon la procédure décrite ci-dessus.*

**DEBUT SEANCE 18H40 :**

Ordre du jour :

- ▶ **Centre Perfectionnement Sportif (CPS)**
  - ▶ **Notations et groupes de niveau (fonctionnement) 15'**
  - ▶ **Prévisions 15'**
  - ▶ **Orientations techniques (valider un jeu référence) 15'**
- ▶ **Préparation intervention José : Valider 10 questions 30'**



# PÔLE TECHNIQUE

**NOTATIONS U12G U13G U14G U12/U13F U14/U15F**

**2 GROUPES DE NIVEAU**

**1-2 GROUPE “ELITE”**

**3 GROUPE “AVENIR”**

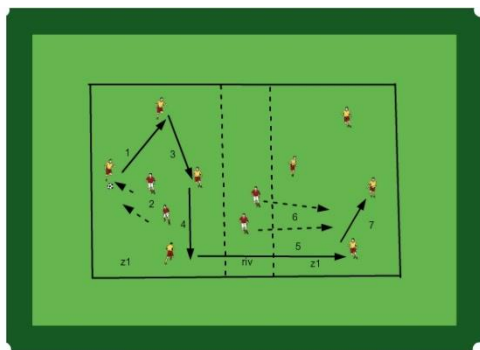
**POURQUOI ?**

**COMMENT ?**

**- 2 SEANCES**

**DISTINCTES/CONSTRUCTION SÉANCE TYPE**

Travail par groupes sur un jeu référence type jeu de la rivière :





# PÔLE TECHNIQUE

## PREVISIONNEL ACTIONS CPS

CPS U14G	CPS U15G	CPS Fem	CPS GB	CPS U12G	CPS U13G
Mercredi 7 février	Mercredi 31 janvier	Mercredi 17 janvier	31 janvier ?????????	28 février	Mercredi 24 janvier
14H30 Volx	Peyruis 14H16H opposition interne filmée (arbitres?)	Laragne 14H16H U12/U13 Peyruis 14H16H U14/U15	Peipin 14h15h30	Sisteron Pelouse et synthé 13h30 16h30 2 groupes	Tour final pôle espoir Laragne RDV 14H30 17H 40 inscrits
Kassou Z. Laurent A. Fabien M. Entr. GB	Christ B. Fabien M. Laurent A. GB+arbitre	Laurent A. jo Entr GB (Denis) fabien Marvin Nassera Entr GB	1 Jocelyn Grenier 2 Damien Vannucci 3 Camille Martin 4 Pierre Servat ? 5 J. P Gonzales ? 6. Nicolas ? 7 Figuiere ?	Etienne P. Gerard cedric Laurent A. Fabien M. Entr. GB	Cédric C. Gérard L. Fabien M. Laurent A. ETIENNE PIERRE SERVAT

+ POSITIONNEMENT SUR LES CRENEUX FUTSAL DES NEIGES LES 13/01, 20/01, 27/01 et 3/02 AINSI LE FUTSAL FEMININ (27/01 ET 28/01).



# PÔLE TECHNIQUE

**AEA nombre officiel: 80**

**(NICE MATCH) ENTRAINEMENT U19 + INTERVENTION TITOU HASNI**

**PROPOSER DATES AUX AMICALISTES**

Travail par groupe pour préparer 10 QUESTIONS à José ALCOCER

RAPPEL DATES FORMATIONS CFI (EDUCATEURS A RECUPERER)

<b>CFI</b> <b>U6-U9</b> VINON SUR VERDON 28 FEV 9h17h 27 MARS	<b>CFI</b> <b>U10 U13</b> ST AUBAN 13 FEVRIER 14H 20H30 26 MARS 14H 20H30	<b>CFI</b> <b>U14-U19</b> CHAMPSAUR 10 AVRIL 14h30 21h 2 MAI 9h30 17h	<b>CFI</b> <b>SENIORS</b> GAP 18 AVRIL 13h22h 16 MAI 13h22h
---	---	---	---

QUESTIONS DIVERSES ET PARTAGE D'UN REPAS (PIZZAS/GALLETTES)

LA SEANCE EST LEVEE A 21H30

LA PROCHAINE EST PREVUE LE 5/02/24 AVEC LA VENUE DE JOSE ALCOCER AU COMPLEXE A MANOSQUE.